

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 31 (1969)
Heft: 8

Rubrik: 42ème rapport annuel de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles (ASPT) : 1er juillet 1967 au 30 juin 1968. 3ème partie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



42ème Rapport annuel

de l'Association suisse de propriétaires
de tracteurs agricoles (ASPT)

pour la période allant du 1er juillet 1967

au 30 juin 1968

(Les chiffres entre parenthèses qui suivent immédiatement
d'autres indications numériques représentent en général ceux
de l'exercice précédent) (3ème partie)

A la fin de décembre, nous avons pu fêter un joyeux événement. Parmi les élèves du cours prolongé sur les tracteurs qui fut donné du 11 au 22 décembre se trouvait en effet le 1000ème participant. Il n'a malheureusement pas été possible de lui offrir le petit cadeau traditionnel, car diverses demandes d'inscription avaient été adressées en même temps et le millième élève ne pouvait par conséquent être désigné individuellement. Malgré cela, cet événement «historique» a été gaîment et dignement fêté, dans la sympathique cabane en rondins des forestiers de Riniken, à la fin du premier cours combiné de 31 jours.

Ainsi que ce fut déjà le cas l'année dernière, le cours sur l'installation hydraulique des tracteurs a suscité le plus vif intérêt. Les conditions météorologiques défavorables ne permirent malheureusement pas d'effectuer des travaux sur le terrain en utilisant cet équipement. En conséquence, les différents problèmes en corrélation avec le relevage hydraulique durent être traités seulement sur le plan théorique, ce qui a fait travailler les méninges de plus d'un participant! Par ailleurs, tous les cours déjà donnés plusieurs fois jusqu'à maintenant se sont déroulés de façon normale. Quoique le genre de connaissances inculquées dans un établissement d'enseignement tel que le nôtre expose toujours à certains dangers, j'ai plaisir à signaler qu'aucun accident ne s'est encore produit jusqu'ici. C'est délivrer du même coup un excellent certificat aux participants, qui sont en général toujours attentifs et disciplinés.

Comme de coutume, diverses firmes industrielles et commerciales avaient mis à notre disposition un matériel d'enseignement varié, allant des dessins techniques multicolores et des modèles d'organes en coupe jusqu'aux instruments et machines devant servir à des démonstrations. Nous les remercions ici encore de leur obligeance et de leur collaboration.

Au cours de cet exercice, notre Centre a développé les contacts avec les moniteurs de cours des diverses sections alémaniques de l'ASPT. Comme le problème des installations de clignoteurs pour tracteurs et remorques agricoles revient au premier plan à cause du projet de l'ordonnance technique qui sera promulguée dans le cadre de la loi sur la circulation routière, nous avons initié neuf moniteurs, dans les premiers jours du mois de novembre, aux caractéristiques de construction et de fonctionnement de ces équipements. Au moment voulu, leur tâche consistera à mieux faire connaître

les installations de clignoteurs aux milieux intéressés lors de cours décentralisés mis sur pied à cet effet.

En conclusion de ce bref rapport, j'ai la satisfaction de constater que les cours de notre Centre ont eu également beaucoup de succès cette année. Nous apprécions à sa juste valeur la confiance qu'on nous témoigne. Je ne voudrais pas terminer sans remercier chaleureusement de leur dévouement tous ceux qui nous ont aidé dans nos activités. Il s'agit avant tout de Monsieur Piller et de ses collaborateurs, ainsi que de Messieurs Fehlmann et Hatt, mes proches collaborateurs. Puisse ce travail en commun se révéler aussi profitable dans l'avenir que durant les douze mois écoulés.

Tableau 6

Liste des cours donnés au Centre de cours I pendant l'hiver 1967/68

Date	No. du cours	Objet du cours	Nombre de participants	Durée du cours (jours)
6.11.— 8.11.67	63	Cours d'instruction sur les installations de clignoteurs	8	3
15.11.—17.11.67	64	Cours de soudure électrique pour débutants	12	3
20.11.—24.11.67	65	Connaissance des outils et travail des métaux	11	5
20.11.—25.11.67	66	Cours sur les tracteurs à l'intention des agriculteurs	9	6
27.11.— 9.12.67	67	Cours sur les machines agricoles à l'intention des agriculteurs	18	12
11.12.—22.12.67	68	Prolongation du cours sur les tracteurs à l'intention des agriculteurs	18	11
4. 1.— 5. 1.68	69	Cours sur le dépannage et l'entretien de véhicules automobiles agricoles	13	2
6. 1.	70	Cours sur les principes de construction et de fonctionnement, ainsi que sur les possibilités d'emploi, du régulateur hydraulique de la profondeur de travail	16	1
8. 1.—20. 1.68	71	Cours sur les machines agricoles à l'intention des agriculteurs	18	12
22. 1.—27. 1.68	72	Cours sur les tracteurs à l'intention des agriculteurs	17	6
29. 1.—31. 1.68	73	Cours sur l'entretien de machines horticoles	13	3
1. 2.— 3. 2.68	74	Cours sur l'entretien de machines horticoles	15	3
5. 2.—17. 2.68	75	Cours sur les machines agricoles à l'intention des agriculteurs	18	12
19. 2.— 1. 3.68	76	Prolongation du cours sur les tracteurs à l'intention des agriculteurs	11	11
4. 3.—16. 3.68	77	Cours sur les machines agricoles à l'intention des agriculteurs	16	12
18. 3.—23. 3.68	78	Cours sur les tracteurs à l'intention des agriculteurs	20	6
25. 3.—27. 3.68	79	Cours sur la conduite des moissonneuses-batteuses	15	3
28. 3.—29. 3.68	80	Cours sur l'entretien des moissonneuses-batteuses	16	2

Date	No. du cours	Objet du cours	Nombre de participants	Durée du cours (jours)
1. 4.— 3. 4.68	81	Cours sur la conduite des moissonneuses-batteuses	18	3
4. 4.— 5. 4.68	82	Cours sur l'entretien des moissonneuses-batteuses	14	2
22. 4.— 4. 5.68	83	Cours sur les machines agricoles à l'intention des agriculteurs qui ont fréquenté une école d'agriculture, en vue de les préparer aux examens professionnels agricoles	12	12
6. 5.	84	Cours sur les réglages du relevage hydraulique des tracteurs	33	1
7. 5.	85	Cours sur les réglages du relevage hydraulique des tracteurs	35	1
Totaux			376	131

Les indications numériques ci-dessus montrent qu'il y a eu 376 participants aux cours, ce qui correspond à 2041 (1804) journées de participants, durant l'hiver 1967/68. En ajoutant les chiffres des quatre hivers précédents, on arrive déjà au total de 1319 participants, ce qui représente 7409 journées de participants.

12. Le Centre de cours II de Grange-Verney

(Rapport de M. J.-J. Romang, chef du centre)

Notre activité débuta le 20 novembre 1967 par un cours sur l'entretien des tracteurs. C'était le premier cours qui se donnait dans nos locaux entièrement terminés et équipés. La peinture intérieure, qui n'avait pu être effectuée à temps en automne 1966, donnait un aspect flambant neuf à notre halle des travaux pratiques. C'est avec satisfaction que nous avons constaté que l'acoustique exagérément sonore de ce local s'était considérablement améliorée grâce à la modification du revêtement du plafond.

L'automne dernier si généreux en soleil, en bonnes récoltes et en travail retint les agriculteurs dans les champs tard dans la saison. Au 20 novembre 1967, il n'y avait que peu d'inscriptions pour les trois premières semaines de cours, alors qu'à cette époque déjà, les demandes s'entassaient pour janvier et février. Nous ne saurions trop recommander à ceux qui peuvent se libérer pour la fin de novembre ou le début de décembre de s'inscrire pour cette période-là. Les cours du gros de l'hiver sont souvent surchargés et moins profitables pour les participants.

Les cours sur l'entretien des machines agricoles, d'une durée de 12 jours, commencent à se faire connaître et furent nettement plus fréquentés que l'année dernière. Tous les participants qui firent l'effort de s'absenter deux semaines de leur exploitation travaillèrent dans un très chic esprit et avec beaucoup d'ardeur au réglage, à l'entretien et à la réparation de nombreux matériels courants dans nos fermes. Le cours d'une semaine sur les tracteurs, répété quatre fois cet hiver, a connu une forte participation. Il en fut

de même pour les semaines d'instruction sur les moissonneuses-batteuses. Depuis longtemps réclamé par les participants des années précédentes, deux cours sur la soudure électrique étaient inscrits à notre programme. Pour répondre au nombre des inscriptions, un troisième dut tout de suite être prévu. Malgré cela, nous ne pûmes satisfaire toutes les demandes, les postes mis à notre disposition limitant les participants à 14. Tous ceux qui assistèrent à ces cours possédaient un poste ou étaient sur le point d'en acquérir un. Ce ne fut pas une surprise pour nous de constater avec quelle rapidité ce matériel se répand dans nos campagnes. Ce cours sera définitivement inscrit à notre programme pour donner l'occasion, à tous ceux pour qui la soudure électrique répond à une nécessité, d'apprendre à l'utiliser avec certaines connaissances indispensables. Nous tenons à remercier ici la fabrique qui a mis à notre disposition un abondant matériel et deux instructeurs qualifiés, ce qui contribua largement au succès de ces journées.

Tableau 7

Liste des cours donnés au Centre de cours II pendant l'hiver 1967/68

Date	No. du cours	Objet du cours	Nombre de participants	Durée du cours (jours)
20.11.—25.11.67	22	Cours sur les tracteurs à l'intention des agriculteurs	6	6
11.12.—23.12.67	23	Cours sur les machines agricoles à l'intention des agriculteurs	7	12
4. 1.— 6. 1.68	24	Cours sur l'entretien de machines horticoles	15	3
8. 1.—10. 1.68	25	Cours sur l'entretien de machines horticoles	20	3
15. 1.—20. 1.68	26	Cours sur les tracteurs à l'intention des agriculteurs	17	6
22. 1.— 3. 2.68	27	Cours sur les machines agricoles à l'intention des agriculteurs	17	12
5. 2.— 7. 2.68	28	Cours de soudure électrique pour débutants	14	3
8. 2.—10. 2.68	29	Cours de soudure électrique pour débutants	12	3
12. 2.—17. 2.68	30	Cours sur les tracteurs à l'intention des agriculteurs	15	6
19. 2.—21. 2.68	31	Cours de soudure électrique pour débutants	14	3
22. 2.—24. 2.68	32	Cours sur le dépannage et l'entretien de véhicules automobiles agricoles	18	3
26. 2.— 2. 3.68	33	Cours sur les tracteurs à l'intention des agriculteurs	12	6
4. 3.— 6. 3.68	34	Cours sur l'entretien des moissonneuses-batteuses	17	3
7. 3.— 9. 3.68	35	Cours sur l'entretien des moissonneuses-batteuses	16	3
11. 3.—13. 3.68	36	Cours sur l'entretien des moissonneuses-batteuses	8	3
Totaux			208	75

Les totaux du tableau ci-dessus font ressortir qu'il y a eu 208 participants aux cours, soit 990 (604) journées de participants, durant l'hiver 1967/68. En additionnant les chiffres des trois hivers, on atteint déjà le total de 413 participants, soit 1893 journées de participants.

Au début de janvier, une semaine fut consacrée à des cours pour horticulteurs et paysagistes. C'était l'occasion pour nos locaux d'accueillir un abondant petit outillage très spécialisé qui ne manqua pas d'intriguer nos grosses charrues, nos imposantes autochargeuses et fit ouvrir de gros yeux à nos tracteurs de 60 ch relégués dans les coins pour la circonstance.

L'esprit dans lequel ont travaillé tous les participants — ils furent 211 tout au long de l'hiver — a été très encourageant pour M. Pichonnat et moi-même. Tous étaient désireux d'apprendre et d'augmenter leurs connaissances. Plusieurs d'entre eux ont suivi trois cours successifs, nous permettant de faire plus ample connaissance. Je voudrais remercier sincèrement l'ensemble des participants pour leur excellente tenue, qui a largement contribué à l'efficacité des cours.

Arrivé au terme de ce rapport, je tiens à remercier les entreprises industrielles ou commerciales qui ont mis à notre disposition le matériel indispensable pour le travail pratique et courent ainsi le risque de le voir confié à des mains parfois un peu inexpérimentées. Je voudrais aussi souligner le travail important accompli avec beaucoup de précision par le secrétariat de l'Ecole d'agriculture de Grange-Verney, qui se charge de recevoir toute les demandes de renseignements et d'inscriptions.

Après trois ans d'activité, nous avons accumulé bien des expériences, qui, j'espère, nous permettront de toujours mieux servir l'agriculture de l'avenir.

13. Dispensation de renseignements et de conseils

De nombreux sociétaires continuent de mettre à profit la possibilité qu'ils ont de se faire renseigner et conseiller gratuitement par le Secrétariat central, soit par écrit ou par téléphone, soit en tête à tête. Nous donnons nous-même les renseignements d'ordre général ou de caractère juridique. En ce qui touche les conseils relatifs aux matériels agricoles, nous avons conclu avec l'IMA une convention selon laquelle nos sociétaires peuvent se faire conseiller à nos frais par cet institut, soit par correspondance, soit par téléphone, soit en se rendant sur place. Au cours de cette année administrative, l'IMA a ainsi répondu par écrit à 64 (69) demandes de conseils. Quant aux nombreux renseignements qu'il a donnés par téléphone, ils n'ont pas été notés. Nous remercions sincèrement les techniciens de l'institut en cause pour leur précieuse collaboration.

Depuis que M. W. Bühler, chef du Centre de cours I, a été engagé à plein temps (à partir du 1er novembre 1967), les praticiens lui demandent fréquemment son avis sur des questions relatives aux moteurs, aux carburants et aux lubrifiants. Aussi tenons-nous à le remercier lui aussi de la peine qu'il s'est donnée dans ce domaine.

Les expertises qui s'avèrent nécessaires lors de divergences d'opinions à propos de machines réparées ou de factures relatives à des réparations ont été encore effectuées par M. Hermann Beglinger, à Emmen LU, jusqu'à la fin de 1967. Son état de santé ne lui a malheureusement plus permis de s'en charger au-delà de cette date. Nous exprimons une nouvelle fois notre gratitude à M. Beglinger, membre d'honneur, pour tout ce qu'il a fait durant de très nombreuses années en faveur des sociétaires, et lui souhaitons de jouir longtemps encore d'un repos mérité après qu'il se sera rétabli. A partir de 1968, M. Bühler a dû également procéder aux expertises en question et s'est rapidement initié à cette nouvelle tâche. Au cours de l'exercice, 6 expertises ont été effectuées par M. Beglinger et 15 par M. Bühler, ce qui fait un total de 21 (35) expertises. Comme ce fut déjà le cas les années précédentes, la plupart d'entre elles s'étaient révélées indispensables à la suite de contestations surgies lors de la réception des factures de réparations. Aussi ne pouvons-nous assez recommander à nos sociétaires de demander l'établissement d'un devis avant de faire faire une réparation. Un tel écrit doit contenir une description détaillée des pièces, des matériaux et des opérations nécessaires pour réaliser la réparation, ainsi que l'estimation des dépenses. Si les réparations exécutées n'ont pas fait l'objet d'une demande formulée par écrit et avec précision, le rôle d'arbitre que joue l'expert devient alors difficile et délicat. De plus, les sociétaires ne font même pas preuve de la compréhension voulue à l'égard de notre expert, qui doit bien entendu demeurer neutre. La fréquence de ces expertises nous oblige à demander dorénavant le remboursement des frais de l'expert dans les cas où il lui faut se déplacer. En ce qui concerne les écritures et les communications téléphoniques, par contre, elles resteront gratuites comme jusqu'ici. Nous exprimons de vifs remerciements aux deux experts en cause pour le dévouement dont ils ont fait montre.

14. Analyses de carburants et de lubrifiants

Grâce à un bon délivré sur demande par le secrétariat central, les membres de l'ASPT ont la possibilité de faire analyser des échantillons de carburants et de lubrifiants ou de leurs additifs, sans frais pour eux, par le Laboratoire fédéral d'essais de matériaux et Institut de recherches pour l'industrie, le génie civil et les arts et métiers — EMPA, à Dübendorf ZH. Au cours de l'exercice, 13 (16) sociétaires ont mis cette possibilité à profit.

Les 11 échantillons d'huiles de graissage analysés n'ont pas donné lieu à des critiques. En revanche, les 2 échantillons de gasoil présentaient des insuffisances. Dans le premier cas, l'EMPA a fait les constatations que voici: «Le point d'inflammabilité et le point d'ébullition sont beaucoup trop bas. D'autre part, l'échantillon contient environ 20 % d'essence (exprimé en

unités de volume) et ne peut par conséquent pas être utilisé comme gasoil.» Dans le second cas, les analyses ont fait apparaître la caractéristique négative suivante: «Cet échantillon renferme quelques gouttes d'eau. Par ailleurs, les tests effectués ont permis de voir qu'il satisfait aux exigences posées aux gasoils par l'Association suisse de normalisation.» Il va sans dire que l'EMPA n'a pas pu déterminer dans un cas comme dans l'autre si le carburant avait été pollué chez l'utilisateur (propriétaire de tracteur) ou chez le fournisseur. Il arrive malheureusement encore trop fréquemment que de l'eau vienne souiller le carburant à la ferme parce qu'on fait preuve de négligence. A ce propos, le Laboratoire fédéral d'essais et de recherches dont il s'agit s'est exprimé comme suit dans une lettre accompagnant un procès-verbal d'analyse: «Même de très faibles quantités d'eau, telles qu'elles furent constatées dans l'échantillon de gasoil envoyé, sont susceptibles de perturber le fonctionnement normal de la pompe d'injection et des filtres. Il est indispensable que le carburant employé dans les moteurs Diesel soit toujours d'une rigoureuse propreté!»

15. Mesures de précaution envisagées en prévision de difficultés d'approvisionnement

Au cours de cet exercice, les tests effectués avec des moteurs alimentés au gaz de bois dont il fut question dans les six derniers rapports annuels ont été poursuivis tant sur le terrain qu'au banc d'essais du Technicum de la Suisse centrale. En ce qui concerne ce dernier, M. le professeur Tognoni procéda à une série d'expérimentations, en particulier avec le moteur Fiat équipé successivement de diverses pompes d'injection rotatives, afin de constater si les pompes d'injection de ce genre conviennent aussi pour la marche au carburant binaire (mélange gazeux formé de gaz de bois, de gasoil pulvérisé et d'air). Au moment où nous écrivons ces lignes, le rapport relatif aux expérimentations dont il s'agit ne se trouve pas encore à disposition.

Les essais pratiques furent poursuivis presque exclusivement avec le tracteur Bühler, du fait que le second générateur de gaz de bois avait été monté sur un tracteur Hürlimann de type récent. En ce qui touche ces essais sur le terrain, aucun fait nouveau vraiment important n'est à ajouter à ce que nous avons déjà relaté à ce propos dans le dernier rapport annuel. On peut dire en tout cas que la marche au carburant binaire continue de donner satisfaction.

Nous remercions vivement MM. Tognoni, professeur, et Zwyr, assistant, les deux du Technicum de la Suisse centrale, ainsi que MM. Moos, de Schongau LU, et Siegrist, de Meggen LU, agriculteurs, de l'intérêt et du dévouement dont ils ne cessent de faire preuve concernant ces essais. Nous tenons aussi à adresser des remerciements aux entreprises industrielles Bucher-Guyer, à Niederweningen ZH, Fritz Bühler, à Hinwil ZH, et Hans

Hürlimann, à Wil SG, de l'aide si appréciée qu'elles ont accordée pour les essais en question en mettant à disposition des moteurs et des tracteurs.

16. Education à la circulation routière et accroissement de la sécurité du trafic

En jetant un coup d'œil au tableau 3, on constate que durant cet exercice, les sections ont mis sur pied 327 (318) cours, suivis par 5'574 (5'873) participants, qui étaient destinés aux jeunes conducteurs de véhicules automobiles agricoles (de 14 à 18 ans). A cela viennent s'ajouter 61 (32) réunions régionales avec conférence sur la prévention des accidents, auxquelles assistèrent 4'023 (1'235) personnes. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux Associations cantonales pour tous les efforts qu'elles ont fait dans le domaine de la circulation routière. Relevons d'autre part que la 5ème édition de la publication no 9 de l'ASPT, intitulée «Circulation routière et responsabilités» et prévue pour l'instruction des jeunes conducteurs, vient de paraître. Etant donné que l'Ordonnance technique relative aux véhicules n'a toujours pas été promulguée, un remaniement complet de cette brochure ne s'est toutefois pas encore révélé possible.

Par ailleurs, nous avons continué de publier dans notre organe «LE TRACTEUR et la machine agricole» des articles concernant le comportement correct des conducteurs de véhicules automobiles agricoles sur la voie publique et lors de l'exécution des divers travaux à la ferme et aux champs. Pour plusieurs raisons, il nous a fallu, bien à regret, différer la parution de la série d'articles de vulgarisation à laquelle il avait été fait allusion dans le dernier rapport annuel. Nous serons cependant en mesure de commencer cette campagne de propagande à partir de l'automne 1968.

Le tableau 8 fait malheureusement ressortir que le nombre des tracteurs agricoles mêlés aux accidents de la circulation routière en 1967 s'est encore légèrement accru. Etant donné l'effectif actuel de ces machines de traction, qui est de 71'000 unités selon les estimations, un tel accroissement représente une augmentation du pourcentage non seulement par rapport à l'effectif des tracteurs agricoles mais aussi par rapport au total des accidents de la route. Quoi qu'il en soit, le nombre relativement élevé des accidents de tracteurs par rapport au total des accidents routiers tel qu'on l'a connu de 1957 à 1960 ne se trouve heureusement pas atteint. D'autre part, la leçon que l'Association suisse et les Associations régionales doivent tirer de cet état de choses est qu'il ne nous est pas permis de réduire l'activité que nous déployons en vue d'accroître la sécurité du trafic routier. Peut-être l'entrée en vigueur de l'Ordonnance technique relative aux véhicules fournira-t-elle l'occasion d'organiser davantage de manifestations régionales. A ce moment-là, il faudra veiller, si possible, à ce que la propagande faite en faveur de l'accroissement de la sécurité sur les routes serre la réalité de plus près. C'est avec plaisir que nous recevrons des suggestions à ce propos et que nous rétribuerons aussi en conséquence ceux qui les auront envoyées.

(A suivre)